

Politique de protection des données à caractère personnel de l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines

Dans le cadre de sa mission de service public et en cohérence avec ses valeurs d'égalité et de respect des personnes, l'Université apporte le plus grand soin aux données à caractère personnel qui lui sont confiées par les visiteurs de ses sites internet, par les étudiants présents ou passés, les enseignants, ses agents, ou toute autre personne. Ces données sont vos données.

L'Université et ses composantes s'engagent à mettre en œuvre leurs missions de service public et leurs processus de décision et de gestion internes de manière loyale, respectueuse et transparente.

L'Université s'engage à respecter les textes légaux applicables en matière de protection des données, et en particulier le Règlement européen de protection des données (« RGPD » 2016/679 du 27 avril 2016) et la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

En application du principe du RGPD selon lequel « les personnes physiques devraient avoir le contrôle des données à caractère personnel les concernant », nous nous engageons à vous informer clairement de l'utilisation que nous faisons de vos données. Nous nous engageons à ne jamais collecter d'informations à votre insu, à ne jamais vendre ou céder vos données.

Pour protéger vos données, nous mettons en particulier en œuvre les mesures suivantes :

- l'Université a désigné un Correspondant à la Protection des données (CIL) dès 2015, puis un Délégué à la Protection des données (DPO) en 2019 ;
- les responsables et les agents de l'Université sont sensibilisés et agissent pour la conformité et la protection des données, en coordination avec le DPO et un réseau de référents ;
- les traitements mis en œuvre par l'Université et ses composantes sont identifiés, conformes à la réglementation de protection des données à caractère personnel, et documentés dans un Registre des traitements ;
- pour chaque traitement vous concernant, nous vous fournissons une information sur son contexte, sur sa base légale, sur la durée de conservation des données, et dans la mesure du possible sur les mesures de sécurité que nous mettons en place ;
- nous définissons et appliquons des mesures adéquates et concrètes en matière de conservation et d'archivage des données ;
- en matière de sécurité, nous limitons la diffusion en interne des informations aux seules personnes ayant besoin d'en connaître, et révisons régulièrement les habilitations internes ; nous appliquons les meilleures pratiques de sécurisation des sites et des applications traitant vos données, telles que prévues par la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Université ;
- l'Université a défini et applique des procédures de conformité au Règlement et vérifie régulièrement cette conformité ; ceci couvre les principes de protection définis par le Règlement, et en particulier la conformité dès la conception des applications, le traitement des demandes d'exercice de droits, et le traitement prioritaire des incidents de sécurité.

Les traitements de données mis en œuvre conjointement avec d'autres organismes d'Enseignement supérieur ou de Recherche font l'objet de conventions assurant les mêmes garanties.

Pour tout complément d'information sur cette Politique, ou en cas de difficulté dans le cadre de son application, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse dpo@uvsq.fr.